

Rapport Atelier PIC

Résumé et méthodologie

Être à l'écoute directe des citoyens consiste selon nous en l'une des principales tâches informelles du cahier des charges d'un membre de l'exécutif communal. Recueillir les idées des villageois peut s'avérer ardu : ces derniers n'ont que les assemblées primaires ou leur initiatives personnelles et spontanées afin de transmettre leurs doléances à leurs représentants. C'est pourquoi, nous avons décidé d'aller à leur rencontre afin de faciliter ce dialogue via la mise en place d'un atelier participatif. Tout d'abord, lors d'un premier moment d'accueil de la population, leurs idées ont été recueillies et cataloguées. Après cette analyse, les thématiques les plus récurrentes ont été soumises au vote via un sondage en ligne dans le but d'établir le sujet traité lors du premier atelier participatif du PIC. Celui-ci s'est déroulé le 20 juin 2021 et a eu pour discussion le centre du village de Chamoson avec trois axes conducteurs :

- 1. La transformation de l'école et de la Maison de commune
- 2. Le projet d'aménagement de l'espace public et ses alentours directs
- 3. La gestion de la mobilité et du stationnement

Pour se faire, les participants ont été répartis en trois groupes, travaillant à tour de rôle sur chacun de ces sujets. Au moyen de plans et photographies des lieux, ils ont pu échanger sur :

- Leurs constats et questionnements, en mettant en évidence les aspects positifs ou négatifs du centre du village, ainsi qu'en interrogeant certains éléments existants ou projetés.
- Leurs besoins et attentes, en évoquant des activités, services ou installations manquants ou à conserver absolument au centre du village ou sur la commune.
- Leurs propositions pour imaginer de futurs usages et aménagements.

Les différents échanges et retours des participants ont été retranscrits par le PIC qui les a synthétisés dans le présent document en rapportant également les principaux éléments sur un plan transmi en annexe.

1. La Maison de Commune

La présentation du projet de transformation de la Maison de Commune avait soulevé de nombreuses interrogations lors de l'Assemblée primaire, notamment sur les éléments suivants : l'installation de la crèche, la réorganisation et l'agrandissement des bureaux communaux, ainsi que sur la mise à disposition de certains locaux pour du « coworking ».

Le crédit d'engagement concernant sa transformation ayant été accepté lors de cette même Assemblée primaire, peu de marge de manœuvre semble aujourd'hui possible, quant à l'intégration des idées citoyennes ou à leurs éventuelles craintes ou oppositions au regard d'un projet qui semble déjà bien suivre son cours.

Les participants à notre atelier ont eu l'opportunité de prendre connaissance et de s'exprimer sur des plans récents fournis par l'administration communale ; chose qu'ils n'ont pu ou voulu faire lors de l'Assemblée primaire.

Les aspects positifs : les mesures concernant les investissements pour la petite enfance ont été positivement perçues.

La nouvelle organisation des locaux, notamment l'entrée donnant du côté de la rue et la nurserie du côté le plus calme du bâtiment ont été saluées. L'accueil de la crèche et de l'UAPE au sein du même bâtiment, ainsi que le plus grand espace mis à disposition pour ces services tombe sous le sens et a ravi l'ensemble des personnes présentes pour la discussion. Des réserves ont été émises : elles sont citées dans le paragraphe suivant.

Les interrogations : optimisation de l'espace en fonction des besoins réels

L'un des citoyens, jeune parent, a exprimé son étonnement quant à la taille et à l'espace alloué pour la petite enfance. Il lui a semblé qu'il s'agissait d'un dimensionnement pour une commune se rapprochant de 10'000 habitants. Le PIC relaye simplement cette information et espère que des spécialistes et des prévisions démographiques réalistes ont été consultés avant l'établissement définitif du plan.

La présence d'une pièce de coworking a été difficilement remarquée. La légende du plan semble prêter à confusion : à leur lecture, il semblerait qu'il s'agisse d'un espace commun de travail pour les employés de l'administration communal et non pas destiné à accueillir des personnes externes.

L'emplacement, dans les combles, conforte dans cette idée : il apparaît logiquement illogique que les gens venant profiter de l'espace offert pour s'adonner à leur travail, doivent traverser l'ensemble du bâtiment communal. Les problématiques des horaires, de la sécurité des données sensibles d'une administration communale ont notamment été évoqués. Celles-ci ne semblent guère compatibles au bon fonctionnement d'un partenariat public-privé, notamment à cause de la proximité et de la confidentialité.

La générosité dans la répartition des surfaces prévues pour différents services et usages a laissé perplexe plus d'une personne :

- L'importance surfacique des locaux de police ont été montrées du doigt à maintes reprises
- La présence de trois parloirs citoyens a passablement étonné
- Le fait de prévoir des salles de réunions en plus des bureaux pour les services techniques et des constructions a suscité un questionnement sur l'utilisation d'un tel espace et la réalité pratique du terrain.
- L'existence projetée de locaux techniques et de conciergeries à chaque étage a soulevé des interrogations quant au temps et à la qualité de la réflexion dédiés à l'établissement de ce projet. L'exemple typique étant illustré par l'espace de rangement pour la crèche et la nurserie situé quatre étages plus haut que ces dernières.

Besoins et attentes

Une approbation générale est ressortie quant à la nécessité d'avoir un bâtiment et un intérieur plus accueillant pour les services administratifs et leurs visiteurs.

L'organisation d'activités culturelles ou sportives dans la salle multi-usage (yoga, danse, lectures, jeux...) au sein même du centre du village s'est fait fortement ressentir lors des discussions. De plus, la surexploitation de la halle polyvalente est un problème récurrent depuis plusieurs années et pourrait se résoudre en offrant des possibilités directement dans le bâtiment communal.

Propositions

La localisation de la pièce dédiée au coworking dans l'aile Est du rez-de-chaussée afin de séparer les activités relatives à l'administration communale et aux personnes externes semblent plus propice que ce que l'actuel projet propose. Les locaux de la police pourraient ainsi prendre place dans la partie du bâtiment abritant le fonctionnement administratif de la commune de Chamoson. Cette proposition apparait conséquemment au fait qu'il s'agisse d'un service public.

Afin d'évaluer au mieux les besoins des habitants de Chamoson, nous proposons d'effectuer une consultation voire un appel à candidature envers les différentes sociétés de notre village afin d'attribuer et de partager au mieux la répartition du peu de locaux laissés vacants par l'actuelle planification. Cela permettrait d'effectuer un constat objectif des besoins et d'élaborer un partage équilibré entre les différents acteurs chamosards.

2. Le réaménagement du centre du village

Bien que l'existence d'un projet porté par la Commune soit notoire, aucun participant n'est parvenu à se rappeler en quoi il consistait exactement. Un projet de réaménagement du centre du village a été présenté lors d'une Assemblée primaire, mais peu de mesures ou réalisations concrètes n'ont été réellement présentées. N'ayant donc pas (ou plus) souvenir des études ou projets de l'administration pour ces espaces, les participants sont partis de rien dans le cadre de cette réflexion.

Les aspects positifs : le cœur de Chamoson est actuellement bien vivant

La forte densité d'établissement à caractère œnologique et/ou gustatif représente un cœur battant au centre de notre village. Principalement mentionné par les participants, l'importance de conserver cette zone permettant de mettre encore plus en avant la qualité de notre terroir à travers les plaisirs de la table, a retenu particulièrement notre attention.

La concentration des activités commerciales et administratives doivent être maintenues et renforcées dans cette zone afin d'augmenter la vie au cœur du village ; centre d'attraction naturellement attribuée par la conception cognitive, fonctionnelle et sociale des chamosards au regard de l'environnement.

Les aspects négatifs : l'omniprésence du béton

« La victoire du gris sur le vert » : voici une phrase résumant l'évaluation de l'environnement présentement perçu. La disparition de l'ancienne place de jeu de l'école a encore renforcé ce sentiment.

Peu attrayant : voilà le qualificatif employé pour décrire la Rue de Chemin-Neuf. L'omniprésence des véhicules stationnés ou roulants, la promiscuité des piétons avec les voitures et camions, ainsi que l'absence ou la tristesse des éléments de mobilier urbains couplées à l'étroitesse du passage. Cela suscite une sensation d'oppression ou de confinement aux citoyens en transit sur cette veine ainsi qu'à ses alentours directs.

Besoins et attentes

L'emplacement de la nouvelle école a eu pour conséquence la disparition de la plus importante « place de fête » du village. Le questionnement quant à la potentialité d'organiser des événements avec un public nombreux a été soulevée par tous. Où pourrions-nous accueillir à l'avenir les traditionnels festivals et amicales de musique, le rassemblement patronal lors de la Saint-André, le Johannis GP ou encore le Téléton ?

Force est de constater que notre village ne dispose pas de réelles places de jeux ou d'espaces dédiés à des rassemblements extérieurs tels que des pique-niques ou grillades. Peut-être s'agirait-il d'un moment opportun pour envisager comment offrir un tel lieu ne nécessitant pas un déplacement motorisé.

L'opportunité de réunir des espaces de détente, favorisant la pratique du sport ou des rassemblements ludiques dans un cadre plutôt végétal qu'urbain, est à saisir et à inclure dans la réflexion de l'aménagement des environs du bâtiment communal. Des utilitaires peu coûteux et pratiques, tels que des bancs ou toilettes publiques, manquent cruellement dans notre commune.

Propositions

Le projet de réaménagement doit impérativement prendre en compte la mixité fonctionnelle et générationnelle.

- Une place de jeu digne de ce nom, ainsi que des zones vertes ornées d'arbres, contrastant fortement avec la densité du tissu bâti existant sont indispensables à l'équilibre et au développement d'un village et de ses habitants.
- L'absence de piscine proche pourrait être atténuée par la mise en place de fontaine à vocation ludique pour les plus jeunes Chamosards.
- Une reconversion de l'ancienne UAPE en « une maison de quartier ou maison des jeunes » permettrait à nos adolescents de se rassembler à proximité et d'éviter leur exode vers les communes voisines.
- La création d'une sorte de « mini amphithéâtre » permettrait l'organisation de concert. Lorsque ce dernier ne serait pas utilisé pour une manifestation, la simple possibilité de venir s'y relaxer sous un soleil radieux, en lisant un ouvrage emprunté à la bibliothèque voisine peut illustrer simplement à quoi pourrait ressembler le lieu qui accueillait le parking et les containers des écoliers.
- La mise à disposition, gratuite ou payante, de lopins de terres sur des parcelles communales proches pourraient permettre la création de jardins potagers. Cela pourrait encourager la rénovation de bâtisses ne possédant pas d'espaces extérieurs.
- S'inspirer de ce qui se fait dans les autres communes n'est pas démonstratif d'un manque d'originalité, mais d'une envie d'aller vers l'avant et d'offrir un meilleur cadre de vie aux actuels et futurs habitants de notre commune. Il permet aussi de s'imaginer ce qui peut être fait sans citer exhaustivement des exemples connus de tous réparti à travers le Valais.

3. La mobilité et le stationnement

Pour la plupart des participants à l'atelier, la question de la sécurité sur les rues ceinturant le centre du village a été soulevée avec inquiétude. Le réaménagement du centre du village doit aussi permettre de rendre les rues plus sûres et accueillantes pour les piétons.

Les aspects positifs : une voie royale pour les véhicules roulants

L'accessibilité aisée à notre commune et à son centre a été souligné par l'ensemble de l'assemblée présente à notre atelier.

L'aspect négatif : bataille inégale entre voitures et piétons

Paradoxalement, la facilité de transit pour les véhicules roulants est aussi la source de la principale externalité négative pour les habitants de notre commune. Le sentiment d'insécurité est généré par la proximité et la densité du trafic routier découlant de l'étroitesse des rues les plus intérieures de Chamoson.

Besoins et attentes

- Des chemins piétons sécurisés et hors circulation
- Des places de stationnement pour les vélos avec une borne de recharge électrique
- Un trafic apaisé tant sur la rue du Chemin neuf que sur les autres
- Une meilleure organisation des espaces de livraisons des différents commerces
- Régler le passage à pied reliant l'église à la crypte

Propositions

- Regrouper les places de stationnement, par exemple à l'Ouest de la maison communale
- Créer des cheminements publics hors des routes et permettant de relier les espaces publics du centre du village aux différentes rues, notamment Plane Ville, la Rue Centrale et la Rue Saint-André
- Créer des places de stationnement vélos
- Faire office de médiateurs entre les différents commerçants afin que ces derniers puissent optimiser la réception de leurs marchandises et éventuellement bénéficier de livraisons groupées via règlement.

Conclusion

Concernant la maison communale, un manque de consultation, voire de transparence est à relever sur le programme défini. Les exemples cités précédemment ont révélé des attentes légitimes de la part des citoyens dans la manière d'envisager un projet d'envergure engendrant un important investissement financier. C'est surtout un manque de vision ou de mise en place d'études nécessitées par l'ampleur et le coût d'un tel projet qui est pointé du doigt. Les disproportions constatées dans le projet actuel de la maison communale attestent la critique constructive présentement formulée. Est-ce que le dimensionnement prévu a été conditionné par l'idée d'être le centre administratif de la « futur commune fusionnée » ?

Peu importe les raisons, notre commune se doit d'être à l'écoute et surtout transparente lorsque des décisions sont fortement impactantes pour la qualité du village et la fiscalité de ses habitants.

Il est à noter qu'un foisonnement prolifique d'idées nous a été transmises par les citoyens afin d'imaginer le renouveau du centre du village. Les réalisations visant à rassembler les chamosards apparaissent comme dominantes. Plus sur le fond que sur la forme, c'est l'engouement de la population à émettre leur avis qui est à retenir. Qu'il s'agisse d'un important projet qui représentera le cœur de Chamoson, ou simplement d'une problématique plus discrète et triviale. Il est enrichissant et utile d'être à l'écoute des acteurs du village et nous souhaitons souligner la nécessité de telles prises de décisions basées uniquement sur la vision d'une élite politico-administrative.

La facilité de stationnement au centre de Chamoson a été identifiée comme un avantage, mais comme un élément nuisant également à un espace de vie de qualité (sécurité, nuisances, emprise au sol, ...). Une réorganisation de celui-ci afin de libérer des surfaces pour créer des espaces publics conviviaux semble nécessaire. Les rues devraient également, selon la majorité des participants ce jour-là, être apaisées.

Néanmoins, comme évoqué dans le précédent paragraphe, il est primordial de recueillir le plus d'avis possible afin de pouvoir proposer un projet rassembleur et correspondant aux aspirations du plus grand nombre.

Bien que la population de Chamoson ait été informée via Assemblée primaire ou ait répondu à des questionnaires, aucune personne présente à l'atelier ne connaissait véritablement les « desseins » de nos autorités pour remodeler le visage du centre du village. Il serait adéquat qu'une véritable communication, par ex. via une page du site internet, puisse être mise en place, afin d'informer tout un chacun de l'avancement des études et actions dans la conception de ce projet. Une démarche participative portée par l'Administration pourrait également enrichir les réflexions en cours. Un concours d'idées pourrait également être lancé.

